

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent  
RÉCLAMES . . . . . 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	Omnibus.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	Omnibus.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	Omnibus.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	Omnibus.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	Omnibus.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	Omnibus.
6 <sup>h</sup> 41	12 <sup>h</sup> 30	1 <sup>h</sup> 15	6 <sup>h</sup> 07	2 <sup>h</sup> 20	9 <sup>h</sup> 50	7 <sup>h</sup> 45	4 <sup>h</sup> 35	4 <sup>h</sup> 42	11 <sup>h</sup> 11	5 <sup>h</sup> 25	5 <sup>h</sup> 25	7 <sup>h</sup> 40	10 <sup>h</sup> 35	4 <sup>h</sup> 40	4 <sup>h</sup> 40	7 <sup>h</sup> 40	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 18	5 <sup>h</sup> 18	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 21	5 <sup>h</sup> 21
6 <sup>h</sup> 54	1 <sup>h</sup> 26	6 <sup>h</sup> 19	6 <sup>h</sup> 19	3 <sup>h</sup> 10	10 <sup>h</sup> 39	8 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 45	5 <sup>h</sup> 11	11 <sup>h</sup> 20	5 <sup>h</sup> 37	5 <sup>h</sup> 37	7 <sup>h</sup> 55	10 <sup>h</sup> 58	5 <sup>h</sup> 33	5 <sup>h</sup> 33	7 <sup>h</sup> 55	11 <sup>h</sup> 41	5 <sup>h</sup> 28	7 <sup>h</sup> 55	11 <sup>h</sup> 41	5 <sup>h</sup> 24	5 <sup>h</sup> 24	
7 <sup>h</sup> 3	1 <sup>h</sup> 34	6 <sup>h</sup> 28	6 <sup>h</sup> 28	3 <sup>h</sup> 48	11 <sup>h</sup> 39	8 <sup>h</sup> 45	6 <sup>h</sup> 11	5 <sup>h</sup> 18	11 <sup>h</sup> 29	6 <sup>h</sup> 11	6 <sup>h</sup> 11	8 <sup>h</sup> 11	11 <sup>h</sup> 19	5 <sup>h</sup> 24	5 <sup>h</sup> 24	8 <sup>h</sup> 11	12 <sup>h</sup> 21	5 <sup>h</sup> 38	8 <sup>h</sup> 10	12 <sup>h</sup> 21	5 <sup>h</sup> 34	5 <sup>h</sup> 34	
7 <sup>h</sup> 18	1 <sup>h</sup> 47	6 <sup>h</sup> 44	6 <sup>h</sup> 44	4 <sup>h</sup> 30	12 <sup>h</sup> 39	9 <sup>h</sup> 15	6 <sup>h</sup> 25	5 <sup>h</sup> 25	12 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 25	6 <sup>h</sup> 25	8 <sup>h</sup> 18	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	8 <sup>h</sup> 18	12 <sup>h</sup> 38	5 <sup>h</sup> 44	8 <sup>h</sup> 20	12 <sup>h</sup> 38	5 <sup>h</sup> 43	5 <sup>h</sup> 43	
7 <sup>h</sup> 31	1 <sup>h</sup> 59	6 <sup>h</sup> 58	6 <sup>h</sup> 58	5 <sup>h</sup> 10	13 <sup>h</sup> 39	9 <sup>h</sup> 30	6 <sup>h</sup> 31	5 <sup>h</sup> 31	13 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 31	6 <sup>h</sup> 31	8 <sup>h</sup> 34	11 <sup>h</sup> 41	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	8 <sup>h</sup> 34	1 <sup>h</sup> 5	6 <sup>h</sup> 5	8 <sup>h</sup> 31	1 <sup>h</sup> 5	6 <sup>h</sup> 9	6 <sup>h</sup> 9	
7 <sup>h</sup> 43	2 <sup>h</sup> 11	7 <sup>h</sup> 8	7 <sup>h</sup> 8	6 <sup>h</sup> 10	14 <sup>h</sup> 39	9 <sup>h</sup> 45	6 <sup>h</sup> 36	5 <sup>h</sup> 31	14 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 36	6 <sup>h</sup> 36	8 <sup>h</sup> 42	11 <sup>h</sup> 52	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	8 <sup>h</sup> 42	1 <sup>h</sup> 14	6 <sup>h</sup> 10	8 <sup>h</sup> 45	1 <sup>h</sup> 14	6 <sup>h</sup> 18	6 <sup>h</sup> 18	
7 <sup>h</sup> 53	2 <sup>h</sup> 18	7 <sup>h</sup> 18	7 <sup>h</sup> 18	7 <sup>h</sup> 10	15 <sup>h</sup> 39	9 <sup>h</sup> 55	6 <sup>h</sup> 37	5 <sup>h</sup> 31	15 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 37	6 <sup>h</sup> 37	8 <sup>h</sup> 49	12 <sup>h</sup> 18	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	8 <sup>h</sup> 49	1 <sup>h</sup> 35	6 <sup>h</sup> 10	8 <sup>h</sup> 54	1 <sup>h</sup> 35	6 <sup>h</sup> 31	6 <sup>h</sup> 31	
8 <sup>h</sup> 6	2 <sup>h</sup> 29	7 <sup>h</sup> 32	7 <sup>h</sup> 32	8 <sup>h</sup> 10	16 <sup>h</sup> 39	10 <sup>h</sup> 5	6 <sup>h</sup> 38	5 <sup>h</sup> 31	16 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 38	6 <sup>h</sup> 38	8 <sup>h</sup> 53	12 <sup>h</sup> 29	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	8 <sup>h</sup> 53	1 <sup>h</sup> 44	6 <sup>h</sup> 26	9 <sup>h</sup> 11	1 <sup>h</sup> 44	6 <sup>h</sup> 38	6 <sup>h</sup> 38	
8 <sup>h</sup> 13	2 <sup>h</sup> 35	7 <sup>h</sup> 39	7 <sup>h</sup> 39	9 <sup>h</sup> 19	17 <sup>h</sup> 39	10 <sup>h</sup> 15	6 <sup>h</sup> 39	5 <sup>h</sup> 31	17 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 39	9 <sup>h</sup> 4	12 <sup>h</sup> 38	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	9 <sup>h</sup> 4	1 <sup>h</sup> 51	6 <sup>h</sup> 51	9 <sup>h</sup> 25	1 <sup>h</sup> 51	6 <sup>h</sup> 55	6 <sup>h</sup> 55	
8 <sup>h</sup> 21	2 <sup>h</sup> 41	7 <sup>h</sup> 44	7 <sup>h</sup> 44	10 <sup>h</sup> 34	18 <sup>h</sup> 39	10 <sup>h</sup> 30	6 <sup>h</sup> 40	5 <sup>h</sup> 31	18 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 40	6 <sup>h</sup> 40	9 <sup>h</sup> 17	12 <sup>h</sup> 47	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	9 <sup>h</sup> 17	2 <sup>h</sup> 10	6 <sup>h</sup> 44	9 <sup>h</sup> 25	2 <sup>h</sup> 10	6 <sup>h</sup> 58	6 <sup>h</sup> 58	
8 <sup>h</sup> 30	2 <sup>h</sup> 47	7 <sup>h</sup> 51	7 <sup>h</sup> 51	11 <sup>h</sup> 24	19 <sup>h</sup> 39	10 <sup>h</sup> 45	6 <sup>h</sup> 41	5 <sup>h</sup> 31	19 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 41	6 <sup>h</sup> 41	9 <sup>h</sup> 33	12 <sup>h</sup> 56	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	9 <sup>h</sup> 33	2 <sup>h</sup> 24	6 <sup>h</sup> 51	9 <sup>h</sup> 25	2 <sup>h</sup> 24	6 <sup>h</sup> 55	6 <sup>h</sup> 55	
8 <sup>h</sup> 39	2 <sup>h</sup> 53	7 <sup>h</sup> 58	7 <sup>h</sup> 58	12 <sup>h</sup> 14	20 <sup>h</sup> 39	10 <sup>h</sup> 55	6 <sup>h</sup> 42	5 <sup>h</sup> 31	20 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 42	6 <sup>h</sup> 42	9 <sup>h</sup> 44	1 <sup>h</sup> 5	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	9 <sup>h</sup> 44	2 <sup>h</sup> 45	7 <sup>h</sup> 1	9 <sup>h</sup> 34	2 <sup>h</sup> 45	7 <sup>h</sup> 1	7 <sup>h</sup> 1	
8 <sup>h</sup> 48	3 <sup>h</sup> 3	8 <sup>h</sup> 7	8 <sup>h</sup> 7	13 <sup>h</sup> 4	21 <sup>h</sup> 39	11 <sup>h</sup> 5	6 <sup>h</sup> 43	5 <sup>h</sup> 31	21 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 43	6 <sup>h</sup> 43	9 <sup>h</sup> 58	2 <sup>h</sup> 10	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	9 <sup>h</sup> 58	3 <sup>h</sup> 10	7 <sup>h</sup> 14	9 <sup>h</sup> 44	3 <sup>h</sup> 10	7 <sup>h</sup> 14	7 <sup>h</sup> 14	
8 <sup>h</sup> 57	3 <sup>h</sup> 11	8 <sup>h</sup> 16	8 <sup>h</sup> 16	14 <sup>h</sup> 19	22 <sup>h</sup> 39	11 <sup>h</sup> 15	6 <sup>h</sup> 44	5 <sup>h</sup> 31	22 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 44	6 <sup>h</sup> 44	10 <sup>h</sup> 12	2 <sup>h</sup> 27	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	10 <sup>h</sup> 12	3 <sup>h</sup> 27	7 <sup>h</sup> 27	9 <sup>h</sup> 56	3 <sup>h</sup> 27	7 <sup>h</sup> 27	7 <sup>h</sup> 27	
9 <sup>h</sup> 6	3 <sup>h</sup> 19	8 <sup>h</sup> 24	8 <sup>h</sup> 24	15 <sup>h</sup> 14	23 <sup>h</sup> 39	11 <sup>h</sup> 30	6 <sup>h</sup> 45	5 <sup>h</sup> 31	23 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 45	6 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 46	3 <sup>h</sup> 34	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	11 <sup>h</sup> 46	3 <sup>h</sup> 41	7 <sup>h</sup> 31	9 <sup>h</sup> 56	3 <sup>h</sup> 41	7 <sup>h</sup> 31	7 <sup>h</sup> 31	
9 <sup>h</sup> 15	3 <sup>h</sup> 27	8 <sup>h</sup> 32	8 <sup>h</sup> 32	16 <sup>h</sup> 9	24 <sup>h</sup> 39	11 <sup>h</sup> 45	6 <sup>h</sup> 46	5 <sup>h</sup> 31	24 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 46	6 <sup>h</sup> 46	12 <sup>h</sup> 3	3 <sup>h</sup> 41	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	12 <sup>h</sup> 3	3 <sup>h</sup> 48	7 <sup>h</sup> 37	9 <sup>h</sup> 56	3 <sup>h</sup> 48	7 <sup>h</sup> 37	7 <sup>h</sup> 37	
9 <sup>h</sup> 24	3 <sup>h</sup> 35	8 <sup>h</sup> 39	8 <sup>h</sup> 39	17 <sup>h</sup> 4	25 <sup>h</sup> 39	11 <sup>h</sup> 55	6 <sup>h</sup> 47	5 <sup>h</sup> 31	25 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 47	6 <sup>h</sup> 47	12 <sup>h</sup> 12	3 <sup>h</sup> 48	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	12 <sup>h</sup> 12	3 <sup>h</sup> 55	7 <sup>h</sup> 43	9 <sup>h</sup> 56	3 <sup>h</sup> 55	7 <sup>h</sup> 43	7 <sup>h</sup> 43	
9 <sup>h</sup> 33	3 <sup>h</sup> 43	8 <sup>h</sup> 44	8 <sup>h</sup> 44	18 <sup>h</sup> 19	26 <sup>h</sup> 39	12 <sup>h</sup> 5	6 <sup>h</sup> 48	5 <sup>h</sup> 31	26 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 48	6 <sup>h</sup> 48	12 <sup>h</sup> 21	3 <sup>h</sup> 55	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	12 <sup>h</sup> 21	4 <sup>h</sup> 2	7 <sup>h</sup> 49	9 <sup>h</sup> 56	4 <sup>h</sup> 2	7 <sup>h</sup> 49	7 <sup>h</sup> 49	
9 <sup>h</sup> 42	3 <sup>h</sup> 51	8 <sup>h</sup> 48	8 <sup>h</sup> 48	19 <sup>h</sup> 14	27 <sup>h</sup> 39	12 <sup>h</sup> 15	6 <sup>h</sup> 49	5 <sup>h</sup> 31	27 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 49	6 <sup>h</sup> 49	12 <sup>h</sup> 30	4 <sup>h</sup> 11	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	12 <sup>h</sup> 30	4 <sup>h</sup> 18	7 <sup>h</sup> 55	9 <sup>h</sup> 56	4 <sup>h</sup> 18	7 <sup>h</sup> 55	7 <sup>h</sup> 55	
9 <sup>h</sup> 51	4 <sup>h</sup> 3	8 <sup>h</sup> 53	8 <sup>h</sup> 53	20 <sup>h</sup> 9	28 <sup>h</sup> 39	12 <sup>h</sup> 30	6 <sup>h</sup> 50	5 <sup>h</sup> 31	28 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 50	6 <sup>h</sup> 50	12 <sup>h</sup> 37	4 <sup>h</sup> 20	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	12 <sup>h</sup> 37	4 <sup>h</sup> 27	8 <sup>h</sup> 1	9 <sup>h</sup> 56	4 <sup>h</sup> 27	8 <sup>h</sup> 1	8 <sup>h</sup> 1	
10 <sup>h</sup> 0	4 <sup>h</sup> 11	9 <sup>h</sup> 0	9 <sup>h</sup> 0	21 <sup>h</sup> 4	29 <sup>h</sup> 39	12 <sup>h</sup> 45	6 <sup>h</sup> 51	5 <sup>h</sup> 31	29 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 51	6 <sup>h</sup> 51	12 <sup>h</sup> 44	4 <sup>h</sup> 27	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	12 <sup>h</sup> 44	4 <sup>h</sup> 34	8 <sup>h</sup> 7	9 <sup>h</sup> 56	4 <sup>h</sup> 34	8 <sup>h</sup> 7	8 <sup>h</sup> 7	
10 <sup>h</sup> 9	4 <sup>h</sup> 19	9 <sup>h</sup> 10	9 <sup>h</sup> 10	22 <sup>h</sup> 19	30 <sup>h</sup> 39	12 <sup>h</sup> 55	6 <sup>h</sup> 52	5 <sup>h</sup> 31	30 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 52	6 <sup>h</sup> 52	12 <sup>h</sup> 53	4 <sup>h</sup> 34	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	12 <sup>h</sup> 53	4 <sup>h</sup> 41	8 <sup>h</sup> 14	9 <sup>h</sup> 56	4 <sup>h</sup> 41	8 <sup>h</sup> 14	8 <sup>h</sup> 14	
10 <sup>h</sup> 18	4 <sup>h</sup> 27	9 <sup>h</sup> 19	9 <sup>h</sup> 19	23 <sup>h</sup> 14	31 <sup>h</sup> 39	1 <sup>h</sup> 5	6 <sup>h</sup> 53	5 <sup>h</sup> 31	31 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 53	6 <sup>h</sup> 53	1 <sup>h</sup> 13	4 <sup>h</sup> 42	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	1 <sup>h</sup> 13	4 <sup>h</sup> 49	8 <sup>h</sup> 21	9 <sup>h</sup> 56	4 <sup>h</sup> 49	8 <sup>h</sup> 21	8 <sup>h</sup> 21	
10 <sup>h</sup> 27	4 <sup>h</sup> 35	9 <sup>h</sup> 28	9 <sup>h</sup> 28	24 <sup>h</sup> 9	32 <sup>h</sup> 39	1 <sup>h</sup> 15	6 <sup>h</sup> 54	5 <sup>h</sup> 31	32 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 54	6 <sup>h</sup> 54	1 <sup>h</sup> 22	4 <sup>h</sup> 49	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	1 <sup>h</sup> 22	4 <sup>h</sup> 56	8 <sup>h</sup> 28	9 <sup>h</sup> 56	4 <sup>h</sup> 56	8 <sup>h</sup> 28	8 <sup>h</sup> 28	
10 <sup>h</sup> 36	4 <sup>h</sup> 43	9 <sup>h</sup> 37	9 <sup>h</sup> 37	25 <sup>h</sup> 14	33 <sup>h</sup> 39	1 <sup>h</sup> 30	6 <sup>h</sup> 55	5 <sup>h</sup> 31	33 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 55	6 <sup>h</sup> 55	1 <sup>h</sup> 30	4 <sup>h</sup> 56	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	1 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 3	8 <sup>h</sup> 35	9 <sup>h</sup> 56	5 <sup>h</sup> 3	8 <sup>h</sup> 35	8 <sup>h</sup> 35	
10 <sup>h</sup> 45	4 <sup>h</sup> 51	9 <sup>h</sup> 46	9 <sup>h</sup> 46	26 <sup>h</sup> 9	34 <sup>h</sup> 39	1 <sup>h</sup> 45	6 <sup>h</sup> 56	5 <sup>h</sup> 31	34 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 56	6 <sup>h</sup> 56	1 <sup>h</sup> 39	4 <sup>h</sup> 57	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	1 <sup>h</sup> 39	5 <sup>h</sup> 10	8 <sup>h</sup> 41	9 <sup>h</sup> 56	5 <sup>h</sup> 10	8 <sup>h</sup> 41	8 <sup>h</sup> 41	
10 <sup>h</sup> 54	5 <sup>h</sup> 3	9 <sup>h</sup> 55	9 <sup>h</sup> 55	27 <sup>h</sup> 14	35 <sup>h</sup> 39	1 <sup>h</sup> 55	6 <sup>h</sup> 57	5 <sup>h</sup> 31	35 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 57	6 <sup>h</sup> 57	1 <sup>h</sup> 46	5 <sup>h</sup> 3	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	1 <sup>h</sup> 46	5 <sup>h</sup> 17	8 <sup>h</sup> 47	9 <sup>h</sup> 56	5 <sup>h</sup> 17	8 <sup>h</sup> 47	8 <sup>h</sup> 47	
11 <sup>h</sup> 3	5 <sup>h</sup> 11	10 <sup>h</sup> 4	10 <sup>h</sup> 4	28 <sup>h</sup> 9	36 <sup>h</sup> 39	2 <sup>h</sup> 5	6 <sup>h</sup> 58	5 <sup>h</sup> 31	36 <sup>h</sup> 39	6 <sup>h</sup> 58	6 <sup>h</sup> 58	1 <sup>h</sup> 53	5 <sup>h</sup> 11	5 <sup>h</sup> 35	5 <sup>h</sup> 35	1 <sup>h</sup> 53	5 <sup>h</sup> 24	8 <sup>h</sup> 53	9 <sup>h</sup> 56	5 <sup>h</sup> 24	8 <sup>h</sup> 53	8 <sup>h</sup> 53	
11 <sup>h</sup> 12	5 <sup>h</sup> 19	10 <sup>h</sup> 13	10 <sup>h</sup> 13																				

a parole. Il est vrai qu'un appel aux armes avait précédé sa tentative de discours.

L'agitation est à peine calmée, que deux délégués de province, les citoyens Deloche (de Lyon) et Audibert (du Gard), viennent protester du dévouement de la province à la cause communarde, et de son impatience à donner la main aux frères parisiens.

Un autre opportuniste demande la parole.  
« Citoyens, s'écrie-t-il, on vous parle toujours d'émancipation, de liberté, de souffrances, de barricades, de lutte pour la cause et de mort glorieuse pour la République ! Malheureusement, si on parle, on n'agit pas ; ou du moins ceux qui agissent, ce ne sont pas ceux qui prêchent l'action. »

L'assemblée n'en veut pas entendre davantage. On n'entend que des : « A bas le Ferryste ! qu'on lui colle ses vingt francs !... A bas le mouchar !... A l'eau !... »

Le malheureux veut faire face à l'orage ; il n'y peut arriver, et ce n'est qu'à la faveur d'une retraite prudente qu'il parvient à se dérober au mauvais parti qu'on veut lui faire.

Un dernier discours, encore plus incendiaire que les premiers, est prononcé par le citoyen Chauvière. L'assemblée adopte ensuite trois ordres du jour tendant :

Le premier, à la constitution du comité d'action de quartier ; le deuxième, proposé par le délégué du Gard, demandant la mise en communication des comités de Paris avec ceux des départements ; le troisième, invitant tous les révolutionnaires à se tenir prêts à marcher.

C'est au cri trois fois poussé de « Vive la Commune ! Oui, nous sommes prêts ! » que la réunion s'est séparée. On s'est donné rendez-vous aux barricades.

**Le manifeste du parti ouvrier**

Les révolutionnaires possibilistes — parti ouvrier — ont publié dans le *Prolétariat* et fait afficher dans les quartiers populaires de Paris le manifeste suivant :

**MANIFESTE AUX TRAVAILLEURS**

Magistrature, police, armée, Parlement et jusqu'à la présidence de la République, tout s'écroule, tout sombre sous la dépravation et la corruption bourgeoises.

La République même semble s'effondrer au milieu de cette pourriture.

Les prétendants relèvent la tête. Tel général, dont la chanson fit toute la célébrité, peut croire l'heure venue pour une restauration césarienne. Il oublie que sa popularité d'une heure est morte le jour où l'on a vu choir son épée dans toute cette fange.

De braves, d'énergiques citoyens redoutent un coup d'Etat. Qu'ils se rassurent. Le parti ouvrier a groupé, discipliné, à Paris, dans sa puissante organisation, 50.000 adhérents, 50.000 combattants !

Dans toutes nos villes ouvrières de province, nos amis qui ont compris qu'en cette occurrence leur devoir est de se tenir en communication étroite et suivie avec nous, nous prêteront une aide précieuse et sûre.

Ici, nous pouvons, en quelques heures, lever notre armée, petite par le nombre, grande par la cohésion et la résolution, et grouper autour d'elle 100.000 hommes du peuple.

C'est plus qu'il en faut pour triompher de tous les coups d'Etat, sauver la République.

Le peuple, oui, seul le peuple des travailleurs reste debout.

La misère a été sa sauvegarde.

des bois.

Puisque, pour la seconde fois, ce nom de *civicos* se trouve sous notre plume, disons, en quelques mots, comment, pourquoi et en quelles circonstances a été établi ce corps, plus redoutable encore pour ceux qu'il défend que pour ceux qu'il est chargé de combattre.

Sauf la domination espagnole, les frontières mexicaines étaient solidement gardées contre les invasions des Peaux-Rouges au moyen de *présidios*, c'est-à-dire de colonies pénitentiaires, dont les nombreuses garnisons se reliaient les unes aux autres par une ligne de forts en terre, établis de distance en distance sur toute l'étendue de ces frontières.

Mais, après la guerre de l'indépendance, lorsque les Espagnols furent définitivement chassés du Mexique, les choses changèrent complètement de face.

Les nouveaux affranchis, beaucoup trop occupés à se battre entre eux et à faire des *pronunciamentos* pour se disputer le pouvoir, ne songèrent guère à veiller à la sûreté de leurs frontières.

Ils laissèrent les *préidios* se dépeupler peu à peu, et, faute de garnisons et de réparations nécessaires, les forts tombèrent en ruines.

Le résultat de cet état de choses était facile à prévoir.

Les Peaux-Rouges, trouvant les frontières ouvertes et certains de l'impunité, recommencèrent leurs courses sur le territoire mexicain, brûlant, pillant et saccageant tout ce qui se trouvait sur le chemin de leurs incursions.

Puis, encouragés par le succès qui couronnait

Qu'elle soit aussi son éducatrice.

Il a la dignité et la probité, qu'il ait aussi le savoir et la volonté.

La bourgeoisie se meurt dans ses vices ; qu'il se tienne prêt à recueillir la succession.

Mais qu'il se débite des excitations irréfutables ou voulues par ses ennemis. Qu'il ne prenne pas inopinément telle mesure qui, faisant aujourd'hui cesser partout le travail, provoque demain une révolution.

L'entraînement, généreux, mais sans prévoyance, nous exposerait à une défaite qui éloignerait de nous le terme vers lequel tendent nos efforts infatigables.

L'heure présente est pleine de promesses. Notre volonté, réfléchie, mesurée, quoique implacable, peut assurer le triomphe prochain de notre cause.

Travailleurs, venez à notre parti. Avec nous, instruisez-vous de vos droits et de vos devoirs ; éclairez-vous sur vos intérêts. Paissez, au contact de vos aînés en socialisme, le savoir et la volonté qui tendent toujours vers le but suprême et bientôt, avec le pouvoir, la bourgeoisie sera contrainte d'abandonner au peuple, ou plutôt à tous, la propriété sous toutes ses formes.

Dans la tombe de la bourgeoisie qui nous gouverne, nous enfouirons, pour jamais, les privilégiés et la misère.

Nous établirons le règne de la justice et de l'égalité.

A notre pays, que l'on pourrait croire déconsidéré et sali par toute cette honte d'aujourd'hui, nous rendrons sa grandeur d'autrefois, qui l'avait si bon droit signalé comme l'avant-garde de l'humanité, comme le tirailleur de la Révolution !

*Les conseillers du parti,*

J. Joffrin, Chabert, Failet, P. Brousse, Dumay, Lavy, Réties, Simon Soens.

*Le comité national,*

Aveline, J. Allemane, Berthault, P. Brousse, Chausse, T. Dalle, Delacour, Dejeante, Dumay, E. Failet, Gréillot, J. Joffrin, Lamothe, Lavy, Paulard, Picau, Prudent-Dervilliers, Ribonnier, Simon Soens, Valdy.

**Graves complications**

Berlin. — Les journaux officieux disent que le prince de Bismarck a été reçu, samedi, vers quatre heures, par l'empereur. Si on en croit les bruits qui ont couru dans le monde bien renseigné, on serait à la veille de graves complications. Toute l'attention du gouvernement allemand est concentrée sur deux points : ce qui se passe en France en ce moment, et l'attitude du tzar pour ou contre une alliance avec l'Allemagne.

Vienne. — La plus grave préoccupation du moment, dans le monde politique, est de savoir à quel parti va s'arrêter le tzar vis-à-vis de l'Allemagne. Les renseignements qui nous viennent de la Russie, donnent à entendre que le tzar ne sera pas suivi s'il cherche à lier la politique russe à celle du chancelier allemand.

Menaces de guerre. — On télégraphie de Vienne à la République française :

« Le passage du discours du trône allemand où il est dit que le gouvernement impérial a conclu des alliances et des traités est sujet à des commentaires dans les cercles politiques. Pour les alliances, aucune obscurité, le pacte austro-italo-allemand étant aujourd'hui de notoriété publique. »

» Mais voici ce qu'on entend par le mot traités :

toutes leurs invasions, ils ne mirent plus de bornes à leurs pilleries et organisèrent leurs déprédations.

Apaches, Sioux, Comanches et d'autres peuples encore moins importants et tout aussi avides que les premiers, se ruèrent d'un commun accord à la curée.

Les frontières mexicaines furent littéralement mises en coupe réglée.

Les courses des Peaux-Rouges sur le territoire de la République mexicaine devinrent mensuelles.

A l'époque de la pleine lune, les hordes sauvages franchissaient au galop la frontière et se ruèrent sur les *Rancherías* et les *Haciendas*, mettant tout à feu et à sang, enlevant les femmes et les enfants, et scalpaient sans pitié les hommes qui tombaient entre leurs mains.

Les Indiens, comme pour railler leurs faibles adversaires, donnèrent un nom à ces incursions périodiques.

Comme elles avaient lieu à l'époque où la lune brille avec le plus d'éclat, le temps de la pleine lune fut nommé *la lune du Mexique*.

Les hacienderos et les rancheros de la Sonora et des autres Etats frontières, furent bientôt ruinés et réduits au désespoir.

Demander secours au gouvernement contre les Peaux-Rouges, il n'y fallait pas songer.

Le gouvernement mexicain avait autre chose à faire que de venir en aide à ces pauvres gens.

Il devait d'abord se défendre contre les attaques des partis, et ses troupes, si nombreuses qu'elles fussent, ne réussissaient pas toujours à mener à bien cette rude tâche.

Se voyant abandonnés à leurs propres forces, les hacienderos et les rancheros résolurent de se

La Roumanie a été invitée à s'unir, en cas de complications en Orient, à l'Allemagne et à l'Autriche. M. Bratiano devait même, il y a deux mois, se rendre à Berlin sous prétexte de consulter les médecins, en réalité pour discuter les termes du traité projeté. Mais l'opinion publique se prononce avec une telle énergie contre ce voyage, dont le motif avoué ne l'avait pas trompée, que le premier ministre dut renoncer à son projet. La discussion se fit par correspondance, et le traité aurait finalement été conclu.

» Un traité pareil a également été proposé à l'Angleterre ; mais tout en exprimant ses sympathies au chancelier, le marquis de Salisbury a refusé de prendre aucun engagement. Enfin, on aurait sondé la Belgique et la Hollande pour savoir si elles seraient disposées à réunir, en cas de guerre européenne, leurs forces à celles de la triple alliance. Le traité, en ce qui concerne la Belgique, demeurerait secret, à cause de la neutralité de cette puissance. »

Mac-Mahon. — Le bruit, qui avait couru, de la mort du maréchal de Mac-Mahon est inexact.

Elections législatives. — Département du Nord. — MM. Pierre Legrand et Lecomte, républicains, 145,000 voix élus.

MM. Delassale et Foville, conservateurs, 123,000 voix.

Pas-de-Calais. — M. Camescasse, républicain, 86,700 voix.

M. Labitte, conservateur, 71,300 voix.

Il manque 54 communes.

Yonne. — M. Hervieux, radical, 30,600 voix, élu.

M. Regnier, opportuniste, 19,773 voix.

Une lettre du général Caffarel.

— Le général Caffarel a adressé la lettre suivante au président de la commission d'enquête.

Paris, le 26 novembre 1887.

Monsieur le président,  
Je lis à l'instant dans les journaux de ce matin la déposition de M. le général Ferron devant la commission d'enquête. Je laisse de côté les appréciations de M. le ministre sur ma valeur personnelle. Si la commission d'enquête avait à la juger, je demanderais simplement qu'on lui apportât mon dossier.

Mais M. le ministre a dit qu'il avait la « conviction d'un lien entre l'affaire Aubanel et l'affaire Caffarel. »

Il a dit aussi (journal le *Matin* du 26 novembre) : « J'ai appris depuis que le général Caffarel avait tenté de vendre certaines notes au génie belge ». Je ne puis rester sous le coup d'une pareille accusation.

Je vous supplie de m'entendre à nouveau, de me confronter, si vous le jugez convenable, avec M. le ministre de la guerre. On a pu m'enlever ma croix d'honneur, mais on n'arrachera jamais de mon cœur l'amour de mon pays. Vous comprendrez mon indignation en face d'une accusation de trahison.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Général CAFFAREL.

P. S. — Excusez-moi, monsieur le président, de communiquer à la presse la lettre que je vous adresse. N'y voyez pas un manque de convenance vis-à-vis de vous ; mais la publicité de l'accusation appelle la publicité de la protestation.

protéger eux-mêmes à leurs risques et périls.

Ce fut alors que la pensée leur vint de former une espèce de garde nationale spécialement chargée de combattre les Peaux-Rouges et de les refouler sur le territoire indien.

Le corps des civicos, très nombreux et composé en grande partie d'aventuriers et de chasseurs, fut institué en Sonora et dans les autres Etats riverains des Peaux-Rouges.

Ce corps fut habillé, monté et soldé aux frais des plus riches propriétaires de ces contrées, particulièrement exposés aux attaques des Peaux-Rouges et des rôdeurs et pirates des prairies.

Les gardes civicos sont des hommes d'une intrépidité reconnue, d'un caractère farouche, d'une moralité très suspecte et d'une barbarie qui ne le cède même pas à celle des Peaux-Rouges, qu'ils ont pour mission de combattre.

Ils ne font pas de prisonniers.

Tout Indien ou tout bandit dont ils s'emparent est immédiatement torturé et mis à mort.

Les Indiens et les pirates le savent ; ils agissent en conséquence.

Ils ne demandent pas plus la vie qu'ils ne l'accordent.

C'est donc une guerre d'extermination entre ces ennemis implacables.

On raconte beaucoup de sinistres et lugubres histoires sur les civicos.

On les accuse partout de se déguiser en Indiens lorsqu'ils croient avoir à se plaindre de certains hacienderos.

D'assailir leurs propriétés et de les faire mourir dans d'épouvantables tortures pour mieux leur voler ce qu'ils possèdent.

Le journal de la Limousin. — La femme limousine annonce qu'elle publiera, le 30 novembre, le premier numéro du journal *Les Châtiments*, où elle fera défiler tous ceux qui ont intérêt encore à se tenir dans l'ombre.

Tremblement de terre. — Châlons-sur-Saône, 28 novembre. — La nuit dernière, vers minuit, cinq violentes, mais courtes secousses de tremblement de terre, accompagnées de bruits souterrains, ont été ressenties dans la région du Châlonnais. Les secousses ont été assez fortes pour déplacer les meubles, les lits et les armoires. Les ouvriers mineurs ont cru à un éboulement des galeries des mines.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

Réclamations à faire dans les Mairies pour les contribuables imposés à tort ou surtaxés. — La loi du 21 juillet 1887 renferme les dispositions suivantes :

Art. 2. — Tout contribuable qui se croira imposé à tort ou surtaxé soit dans les rôles généraux des quatre contributions directes, soit dans ceux de la taxe des prestations en nature, pourra en faire la déclaration à la mairie du lieu de l'imposition, dans le mois qui suivra la publication des dits rôles.

« Cette déclaration sera reçue, sans frais ni formalités, sur un registre tenu à la mairie ; elle sera signée par le réclamant ou son mandataire.

« Celles de ces déclarations qui, après un examen sommaire, auront pu être immédiatement reconnues fondées, seront analysées par les agents des contributions directes sur un état qui sera revêtu de l'avis du maire ou des répartiteurs suivant le cas, ainsi que celui du contrôleur et du directeur. Le conseil de préfecture prononcera les dégrèvements ; il s'abstiendra toutefois de statuer sur les cotes ou portions de cotes qui lui auraient paru devoir être maintenues au rôle.

« Il est inutile d'insister sur la portée libérale de ces nouvelles dispositions, les contribuables y trouveront des facilités nouvelles de réclamations. Les procédés anciens sont considérablement simplifiés et l'instruction des demandes en dégrèvement grandement accélérée. »

Délégations cantonales. — Les délégués cantonaux des cantons nord et sud de Cahors se sont réunis, jeudi, à l'hôtel de ville, à l'effet de constituer leurs bureaux.

Cette réunion avait aussi pour but de procéder à la répartition entre les divers délégués des communes et des écoles des deux cantons.

La délégation du canton nord de Cahors a élu M. le docteur Relhié, pour son président ; M. le docteur Clary, pour son vice-président, et M. Simonis pour son secrétaire.

La délégation du canton sud a choisi pour président M. Many, procureur de la République et pour secrétaire M. Labro, conducteur des ponts et chaussées.

Les mêmes délégués ont ensuite procédé à la confection des états fixant les écoles qui doivent

Bref, de faire surintendre la guerre à leur profit particulier.

Quoi qu'on en dise, presque toutes ces histoires sont vraies.

Maintes fois les civicos ont été pris sur le fait. Ce corps est donc un véritable fléau pour ceux qu'il est chargé de protéger.

Le peu de bien que parfois il fait, ne compense pas, bien loin de là, les maux qu'il cause.

Malheureusement, l'expérience prouve que les choses continueront encore bien longtemps à marcher ainsi au Mexique.

Les civicos s'étaient rendus en toute hâte dans le campement des aventuriers.

Ils avaient alors fait main basse sur les chevaux, les bagages et avaient massacré les blessés.

Puis tous les bandits, inspection minutieuse faite de leurs poches, avaient été jusqu'au dernier accrochés aux branches des arbres pour servir d'épouvantail aux autres bandits de la savane, et devenir la pâture des vautours, des rapaces et autres oiseaux de proie, qui déjà formaient dans l'air, au-dessus de leurs cadavres, d'immenses cercles en poussant des cris de joie.

La comtesse était épouvantée de ces massacres. Elle n'avait jamais assisté à de telles horreurs.

Son plus vif désir était de s'éloigner au plus vite de ce lieu maudit, où l'odeur âcre et chaude du sang la prenait à la gorge et lui donnait des nausées.

D'après les ordres de sa maîtresse, Jérôme Desrieux donna le signal du départ.

Les préparatifs ne furent pas longs.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

être spécialement surveillées par chacun d'eux. Ces états avant d'être définitifs, doivent être soumis à l'approbation du conseil départemental.

**La classe 1887.** — Chaque mairie va s'occuper de la formation des tableaux pour la classe 1887.

Les jeunes gens nés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1867, et ceux qui auraient été omis dans les classes antérieures sont tenus de se faire inscrire à la mairie de la commune où ils sont domiciliés légalement et d'y fournir les renseignements propres à établir leurs droits à la dispense du service militaire.

Les parents des jeunes gens absents ont intérêt à les faire inscrire pour les soustraire à la déchéance de l'article 17 de la loi de 1872, et pour leur éviter les peines applicables, en vertu de l'article 60 de la même loi.

**Conseil de préfecture.** — Dans son audience de samedi 25 novembre, le conseil de préfecture du Lot a rejeté la protestation Colonge et consorts, contre les élections municipales complémentaires d'Albas, du 23 octobre dernier.

M. Delcros, candidat élu, reste donc membre du conseil municipal d'Albas.

Dans la même audience, le conseil a également rejeté la protestation de M. Prat, contre les opérations électorales de l'arrondissement de Gourdon.

L'élection de M. Linol, comme membre du conseil d'arrondissement de Gourdon, est donc maintenue.

**Conseil d'arrondissement.** — Un décret du président de la République convoque, pour le 11 décembre prochain, les électeurs du canton de Bretenoux, à l'effet d'élire leur représentant au conseil d'arrondissement, en remplacement de M. Vernéjool, décédé.

**Police.** — M. Gabriel Lobis, ancien commissaire de police, est nommé commissaire de police à Figeac, en remplacement de M. Montaubrie, démissionnaire.

**Contributions directes.** — Un concours sera ouvert, au commencement de 1888, pour le suroumériat dans l'administration des contributions directes.

Les jeunes gens qui auraient l'intention de s'y présenter trouveront, auprès de M. le directeur des contributions directes du département, tous les renseignements relatifs aux conditions du concours et aux pièces à fournir à l'appui de leur demande d'admission.

Les candidats devront être pourvus de l'un des diplômes de bachelier ès-lettres ou ès-sciences.

Le registre d'inscription ne sera clos à Paris, que le 31 décembre 1887.

Les candidats seront ultérieurement avisés de la date à laquelle ils devront subir l'examen.

**Perception.** — M. Fonteneau, percepteur à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne), est nommé percepteur à Souillac.

**Lycée de Cahors.** — M. Blanchard, chargé de cours de mathématiques (6<sup>e</sup> classe) au lycée de Vesoul, est chargé de cours de mathématiques (même classe) au lycée de Cahors, en remplacement de M. Gerbier, appelé à d'autres fonctions.

M. Gerbier, chargé de cours de mathématiques (5<sup>e</sup> classe) au lycée de Cahors, est chargé de cours de mathématiques (même classe) au lycée de Digne.

**Baccalauréat.** — Notre jeune compatriote M. Raoul Pujol, élève du collège des Petits-Carmes de Cahors, vient de subir avec succès, devant la Faculté de Toulouse, les épreuves pour le baccalauréat ès-lettres première partie.

**Bal des Pêcheurs à la ligne**

REDDITION DES COMPTES DE LA COMMISSION  
La commission du bal de charité des Pêcheurs à la ligne vient de terminer son travail de répartition de secours et, au moment où paraîtront ces lignes, 283 familles des plus nécessiteuses de notre ville auront reçu les bons de pain et de bois qui leur ont été attribués.

Les charges de famille et le degré d'indigence n'étant pas les mêmes chez tous les malheureux, la commission a cru devoir diviser les secours en trois catégories.

La première catégorie (57 familles) a reçu 6 bons de pain de 2 kil. et 3 bons de bois de 50 kil., soit pour chaque famille, 24 livres de pain et 3 quintaux de bois. A la seconde catégorie (122 familles) il a été donné 4 bons de pain et 2 bons de bois, soit, pour chacune, 16 livres de pain et 2 quintaux de bois. Enfin, 3 bons de pain et 2 bons de bois ont été remis aux indigents de la troisième catégorie (104 familles).

Il a donc été distribué en tout 1,142 bons de pain, soit 2,284 kil., et 623 bons de bois représentant un nombre égal de quintaux de bois, soit environ 4,600 fagots. Une somme de 50 fr. a été réservée pour être remise à l'école maternelle.

Avant de se dissoudre, la commission croit devoir faire connaître à tous les souscripteurs, l'emploi des sommes versées en faveur de l'œuvre de charité des Pêcheurs à la ligne. Nous avons déjà publié le détail des recettes s'élevant à la somme totale de 2,635 fr. 45. Voici le relevé des dépenses :

Musiciens (mémoire Poudou).....	300 »
Ornementation (mémoire Belmont).....	269 50
Cartes d'invitation (mémoire Guy).....	64 70
Transformation de la salle (mémoire Constans).....	87 »
Insignes (mémoire Bertrand).....	40 70
Fleurs et arbustes (mémoire Tardieu).....	50 »
Bouquets (mémoire Vincens).....	45 »
Gaz (la compagnie n'a fait payer que les frais d'installation et a fait don du gaz consommé).....	50 »
Hommes de peine.....	30 »
Lampions (mémoire Boissié).....	22 »
A Brithélemy, pour courses et commissions.....	30 »
Au concierge de l'hôtel de ville.....	15 »
Impressions et fournitures de papeteries (mémoires Delpérier, Bergon, Castanet, Planavergne, Lacombe).....	49 55
Mémoires des dames Linon, Lacombe et Allias.....	48 60
Pompiers.....	7 »
Copie des listes électorales pour adresses.....	12 »
Poisson (mémoire Vividi).....	70 »
Menus frais et divers.....	23 90
<b>Total.....</b>	<b>1,214 95</b>

A cette somme de 1,214 fr. 95, il convient d'ajouter celle de 1,420 fr. 50 distribuée en secours et se décomposant de la manière suivante : 685 fr. 20, pour 1,142 bons de pain de 2 kil. à 0 fr. 60; 685 fr. 30, pour 623 quintaux de bois à 1 fr. 10 le quintal; 50 fr. pour l'école maternelle.

**Commune de Cénevières**

(De notre correspondant particulier)

Les journaux ont beau enregistrer tous les jours, des accidents produits par des armes à feu, la même incurie, la même négligence, règne toujours, chez la plupart de ceux qui en possèdent.

Le nommé D..., aubergiste à Larnagol, avait laissé un revolver chargé, du calibre de 7 millimètres, dans une armoire non fermée.

Son fils, le plus jeune, âgé de 12 ans environ, aperçut l'arme; s'est empressé de la prendre dans ses deux mains pour en examiner le mécanisme.

Malheureusement le coup est parti, et la balle est entrée dans la paume de la main à la naissance de l'index et du médus, a glissé fort heureusement entre deux os et est sortie à la face dorsale, sans produire ni fracture, ni lésion sérieuse.

En mentionnant ce petit accident, qui aurait pu être plus sérieux; je serais heureux de donner à réfléchir à tous ceux qui ont à leur disposition des armes plus ou moins dangereuses à manier; je voudrais leur faire comprendre tous les dangers qu'ils courent, et toutes les responsabilités qu'ils assument; s'ils ne sont pas d'une grande prudence.

**Gourdon.** — Dimanche dernier, la séance du Conseil municipal de Gourdon a été troublée par un fâcheux incident.

Les édiles discutaient la grave question du collège de la ville, lequel était sans directeur, lorsque des murmures ou des interruptions partirent de l'enceinte réservée au public, qui était fort nombreux ce jour-là.

M. Calmeille, maire, tout en recommandant le calme aux citoyens qui assistaient à la délibération, pria l'interrompteur de sortir de la salle ou qu'il serait dans la nécessité d'user du droit de police que lui donne la loi sur les réunions des conseils municipaux, c'est-à-dire de faire évacuer la salle.

A ce moment, le sieur F..., serrurier à Gourdon, sortit de l'enceinte et aurait, dit-on, adressé des injures au maire. Celui-ci lui a déclaré qu'il lui dressait procès-verbal pour outrages à un maire dans l'exercice de ses fonctions.

Une plainte a été déposée par M. Calmeille, dimanche au soir, au parquet de M. le procureur de la République.

A cette séance, le Conseil a accepté M. Delprat, comme directeur du collège de Gourdon.

**Vol de blé.** — Depuis quelque temps, le sieur Jauvion, propriétaire, près Nozac, s'apercevait presque journellement de la disparition de quantités de blé que renfermait son grenier.

Ne sachant au juste sur qui porter leurs soupçons, Jauvion père, et son fils aîné, résolurent d'organiser une active surveillance, et, à cet effet, ces jours-ci, Jauvion fils dit, en présence du nommé Rotou, leur domestique, qu'il

avait l'intention d'aller passer la soirée à Nozac.

Au lieu d'aller au lieu indiqué, Jauvion, armé d'un fusil, monta au grenier, s'enferma dans un de ces grands sacs dont se servent nos propriétaires pour mettre leurs grains, et attendit.

L'attente ne fut pas longue. Rotou, croyant que le fils Jauvion était réellement parti pour Nozac, monta à son tour au grenier, muni d'un sac destiné à renfermer le blé qu'il se proposait de soustraire.

Dès ses premiers pas dans le grenier, il se heurta au gros sac qui servait de cachette à Jauvion. Celui-ci coucha en joue le nocturne visiteur en lui disant de se nommer et ce qu'il venait faire dans ce lieu, sinon il faisait feu. Devant les menaces et sortant en présence de la ferme résolution du fils Jauvion, Rotou fit des aveux.

Informée de ces faits, la gendarmerie de Gourdon s'est transportée sur les lieux pour procéder à une enquête à la suite de laquelle Rotou Pierre, âgé de 46 ans, de Peyrelevade, a été arrêté et conduit devant M. le procureur de la République.

**Incendie.** — Ces jours derniers, un incendie, attribué à des causes accidentelles a complètement détruit deux granges situées à Saint-Romain, section de Gourdon et appartenant aux sieurs Pébeyre et Grangé, propriétaires. Tout a été entièrement consumé. Un veau et quatre porcs ont été brûlés.

Les pertes sont évaluées à 4,000 fr.

**Accident.** — Ces jours-ci le nommé Pierre Delcien, maréchal-ferrant à Gourdon, âgé de 20 ans étant allé à la campagne tirer des oiseaux et à cet effet était armé d'un pistolet de fort calibre qu'il tenait suspendu par le petit doigt de la main droite dont il avait mis le bout dans l'intérieur du canon. Son pantalon ayant accroché la détente de l'arme, le coup partit et notre jeune imprudent eut le doigt mutilé. Aujourd'hui la blessure est en bonne voie de guérison.

**Foire de Gourdon.** — Notre foire d'aujourd'hui a été bien belle. Les bestiaux s'écoulaient facilement, mais toujours à de bas prix. Ce matin, au point du jour, s'est ouvert le marché aux foies gras. Par suite de la présence de nombreux marchands étrangers, dès 7 heures, de nombreuses ventes avaient déjà eu lieu aux prix de 4 fr. 50 et 5 fr. le kilogramme.

Les noix ont subi une baisse assez sensible sur les cours précédents. Elles valaient aujourd'hui de 7 à 8 fr. 50 le sac.

La truffe, extrêmement rare cette année, est par conséquent très chère. Le prix de ce précieux tubercule était aujourd'hui de 10 à 12 fr. le 1/2 kilogramme.

**La tentation.** — Un repris de justice, nommé Debruc, chauffeur, âgé de trente-quatre ans, se promenait vendredi soir, vers six heures sur le boulevard Sébastopol à Paris.

Tout à coup, en face le n° 98, ses regards se portèrent sur la devanture d'un changeur, M. Schwartz, derrière laquelle étaient amoncelés des liasses de billets de banque et des pièces d'or.

La tentation fut trop forte et Debruc, d'un coup d'épaule, enfonça la glace et s'empara d'une liasse de soixante billets de 100 francs.

Poursuivi par des passants et des agents, il fut arrêté et conduit chez M. Gavrelle, commissaire de police.

Notre filou, après avoir donné son nom et son adresse, a dit à ce magistrat :

— Que voulez-vous?... J'ai succombé à la tentation; mais je me suis repenti tout aussitôt et j'ai jeté l'argent en traversant le square des Arts-et-Métiers.

M. Gavrelle ne parut pas ajouter foi à la déclaration de Debruc, et en cela il eût raison, car des agents, en fouillant ce filou, ont trouvé dans la doublure de son paletot la liasse des billets de banque.

Debruc a été écroué au Dépôt.

**LA CIGALE ET LA FOURMI**

La cigale ayant chanté  
Tout l'été,  
Se trouva fort enrhumée  
Quand vint la fin de l'année  
Alors n'ayant rien de rien  
Pour se faire un peu de bien  
Elle alla chez sa voisine  
Fourmi chercher médecine,  
Afin de pouvoir, l'hiver,  
Chanter dans quelque concert,  
La fourmi, dit la ballade  
N'est presque jamais malade :  
C'est même la raison qui  
Fait qu'on la nomme fourmi.  
Elle n'avait donc chez elle  
Rien de bon pour la donzelle.  
— Que faisiez-vous au temps chaud ?  
— Mais on vous l'a dit plus haut,  
Je chantais, chère madame.  
— Vous chantiez ? Ah ! sur mon âme,  
On ne s'en douterait pas.  
Et bien, allez de ce pas  
Acher — car rien n'est tel —  
Des Pastilles Géraudel.

**BOURSE. — Cours du 28 nov.**

3 0/0.....	80 80
3 0/0 amortissable (ancien).....	80 00
3 0/0 id. 1884.....	84 75
4 1/2 0/0 ancien.....	100 00
4 1/2 0/0 1883.....	107 32

**Dernier cours du 28 nov.**

Actions Orléans.....	1,295 00
Actions Lyon.....	1,235 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	400 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	295 00
Obligations Lombardes (jouissance.....)	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	353 30

Nous informons tous nos lecteurs que « La Guerre » cette grande publication inédite, dont nous leur avons parlé récemment, paraîtra en livraisons illustrées, chez Jules Rouff et C<sup>o</sup>, éditeurs à Paris. La 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> livraisons seront distribuées gratuitement à tous. Il est superflu de faire ressortir l'importance patriotique de cette grande publication unique dans son genre et appelée à produire une profonde sensation. Nous recommandons donc instamment à tous nos lecteurs et lectrices « La Guerre » œuvre nationale et patriotique.

Librairie **ADEL PILON**, rue de Fleurus, 33, PARIS  
**A. LE VASSEUR & C<sup>o</sup>**, Éditeurs  
LIVRAISON IMMÉDIATE  
de tous les Ouvrages de la Librairie française;  
de toutes les Partitions et Publications musicales;  
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES  
Gravures, Eau-fortes, Gravures en Couleur, etc.  
au même prix que chez l'Éditeur  
Payable Cinq Francs par mois PAR GRAVE CENTAINE DE  
FRANCS D'ACQUITTION  
ESCOMPTE au COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

**La circulation du sang interrompue**  
et le mauvais état de l'estomac sont souvent les causes de la migraine; prenez des Pilules Suisses, et tout reviendra à l'état normal.

Etude de M<sup>e</sup> Jules BILLIÈRES, licencié en droit,  
avocat à Cahors,  
rue Ste-Claire, 52, près le Palais de justice.

**EXTRAIT**  
D'UNE

**Demande en séparation de biens**

Par exploit de M<sup>e</sup> Combelles, huissier à Cahors, en date du vingt-six novembre courant, enregistré,  
La dame Rose-Elisabeth Périé, sans profession, épouse du sieur Jean-Raymond Brugel, propriétaire, avec lequel elle est domiciliée à Lorgueil, commune de Caillac, pourvue de l'assistance judiciaire, suivant décision du bureau de Cahors, en date du vingt-quatre novembre dernier, ayant M<sup>e</sup> Jules Billières pour avoué,  
A formé contre ledit Jean-Raymond Brugel, son mari, une demande en séparation de biens.  
Pour extrait certifié sincère et conforme par l'avoué poursuivant soussigné.  
Cahors, le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

L'avoué poursuivant,  
Signé: J. BILLIÈRES.

**INTERNATIONAL BROU**  
40 ANS DE SUCCÈS  
Les seuls qui réussissent, sans lui rien ajouter.  
Les deux premiers anciens ou récents.  
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix: 5 fr. le Flacon.  
J. FERRÉ, Ph<sup>o</sup>, 102, rue Richelieu, PARIS

**Vignes Américaines**

**BOUTES ET RACINES, PLANTS GREFFÉS**  
Authenticité garantie. Prix très modérés  
S'adresser à Victor COMBES, propriétaire récoltant, à Vire, par Puy-l'Évêque (Lot).  
Envoi franco du prix-courant sur demande.

**M. AUDOUARD** Chirurgien-Dentiste  
du Lycée, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il sera à Cahors les trois derniers jours du mois courant et le 1<sup>er</sup> décembre, Châlet des Bains.

**PAPIER WLINSI**, Remède souverain  
pour la Guérison des Rhumes, Irritations  
de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs,  
Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.  
Exiger le nom WLINSI

**L'EAU de L'ÉCHELLE** hémostatique  
est ordonnée contre les Crachements de  
Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales,  
les Pertes, la Dysenterie, etc.  
Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

**Le ROBOUYVEAU-LAFFECTEUR** est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang: Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impetigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

**Le ROB BOUYVEAU-LAFFECTEUR** A L'IODURE DE POTASSIUM est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Gommés, Ecososes, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharm<sup>o</sup>, 102, r. Richelieu, Succ<sup>o</sup> de BOUYVEAU-LAFFECTEUR.

# Etablissement Hydrothérapique

CHEZ M<sup>ME</sup> SABATIÉ

CAHORS, 6 - Allées Fénélon, 6 - CAHORS

Bains de toute nature - Hydrothérapie complète chaude et froide. - Etuves. - Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

### TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Etuves, avec soins particuliers..	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr.	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Bardages, Vichy, de Pennes, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

## GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

## Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. - CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour dent, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. - Envoi d'échantillons sur demande. - Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. - L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

## MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

Pour Hommes et pour Enfants

Atelier de Fabrication, rue J.-J. Rousseau, n° 37, à PARIS  
Maison de vente, Boulevard Gambetta, n° 91, au coin de la rue Fénélon, à CAHORS

Vous trouverez chez M. GREIL, dans sa Maison de Cahors :

Des Vestons pour hommes, depuis.....	5 fr.
Des Habilements complets : Veston, Pantalon et Gilet pour hommes, depuis.....	14 fr.
Des Pardessus mode, en bonne et chaude étoffe, façon des grands tailleurs, depuis.....	15 fr.
Des Pardessus en tous genres pour enfants, depuis.....	7 fr. 50
Des Soutanes en bon drap ou en bon mérinos, depuis.....	45 fr.
Des Douillettes ou Houppelandes chaudement ourtées, depuis.....	45 fr.
Des Cabans, depuis.....	7 fr.

Et un joli choix d'échantillons de très belles étoffes de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour les Vêtements sur mesure, qui seront coupés et confectionnés à Paris, par les ouvriers les plus habiles.

Vos commandes vous seront expédiées de Paris, directement et franco. Si vous le désirez, on les fera porter pour les essayer avant de les terminer; néanmoins elles vous seront livrées dans la huitaine au plus tard.

M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et par les meilleurs spécialistes, les Uniformes Civils et Militaires, - les Vêtements Ecclesiastiques, - les Livrées, - les Uniformes pour bataillons scolaires.

Habillements de tous genres et de tous prix

BON MARCHÉ SURPRENANT

Complet drap nouveauté, sur mesure, à 22 francs. - Complet de cérémonie : Jaquette, Gilet et Pantalon, beau drap noir uni, très solide, à 35 francs.

ELEGANCE - PLUS DE DOS RONDS - SOUTIEN avec les

## BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

**GUÉRISON CERTAINE et RADICALE**  
DE TOUTES LES Affections de la Peau  
DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement en éponge nullement douloureux, et est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il procure une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIR, Médecin Spécialiste, 11, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.).  
CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

**LA PETITE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE à 25 Cent. le Volume**  
contient les meilleurs ROMANS, VOYAGES, etc., signés des auteurs les plus célèbres et donne, pour 25 CENT., des ouvrages vendus partout 1 fr., 2 fr. et même 3 fr. le volume.

EXTRAIT DU CATALOGUE

LE MOEUR AU PAYS BLEU.....	2 fr.	LA MATHÈRE.....	2 fr.
LE MOEUR AU PAYS BLEU.....	2 fr.	LE MOEUR AU PAYS BLEU.....	2 fr.
LE MOEUR AU PAYS BLEU.....	2 fr.	LE MOEUR AU PAYS BLEU.....	2 fr.

EN VENTE chez TOUS LES LIBRAIRES et dans toutes les BIBLIOTHÈQUES DES GARES, à partir de 25 CENT. On peut recevoir par correspondance en adressant 30 centimes en timbres-poste à M. EDINGER, 34, Rue de la Montagne-Sainte-Genève, PARIS

**MODES**  
LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER  
DES JOURNAUX DE MODES EST

**LA SAISON**  
JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES  
25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS  
paraissant le 1<sup>er</sup> et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 36 belles gravures colorées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

un an	6 mois	3 mois
Edition ordinaire 7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Edition de luxe 16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Tout abonnement est payable d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste. Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

**Histoire Ancienne de l'Orient**

LIBRAIRIE CENTRALE DES BEAUX-ARTS, 13, Rue Lafayette, PARIS.

Par François LENORMANT

Continuée par M. Ernest BABELON, attaché au Département des Antiques à la Bibliothèque nationale

Tom I: Les Origines, la Basse et la Haute Égypte.  
Tom II: Histoire de l'Égypte.  
Tom III: Civilisation, Mœurs et Monuments de l'Égypte.  
Tom IV: Histoire de l'Assyrie et de la Chaldée.  
L'ouvrage forme six volumes in-8, illustrés de plus de mille gravures et cartes en noir et en couleur.

Prix de chaque volume : Broché, 18 fr. - Relié, 24 fr.

LES QUATRE PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE. - L'OUVRAGE SERA COMPLET EN MARS 1887

Payable CINQ francs par mois

SPÉCIMEN GRATUIT ENVOYÉ SUR DEMANDE

Saison d'Hiver

Calorifère perfectionné chauffant tout l'Etablissement

**THERMES DE CAHORS**

Saison d'Hiver

Calorifère perfectionné chauffant tout l'Etablissement

**INSTITUT HYDROTHERAPIQUE**

DU

**Docteur TEYSSÈDRE**

CAHORS, rue de la Chartreuse, CAHORS

A partir du 22 octobre, l'Etablissement est chauffé dans toutes ses parties (couloirs, salle d'hydrothérapie, vestibulaires, cabines de bains, etc.). Un puissant Calorifère à air chaud, nouveau système, permet de maintenir une température régulière de 20 à 25 degrés centigrades.

**LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES**  
Avent obtenu la Grande

**MÉDAILLE D'OR**

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**  
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

**PERIGUEUX**

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

l'Elixir des Vosges est une liqueur SUIGENÉRIS dont les Bourgeois de Ségur forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne peut être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

En vente au bureau du Journal.

**CADRE DU LOT**

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente chez tous les libraires.

En feuille, 0 fr. 75. - Sur carton, 1 fr. 25. - Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. - 25 c. en plus par la poste.

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 48 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires sur un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> série

EXPOSITION CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**  
Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.